

UNIVERSITE DE LOME

INSTITUT DES SCIENCES DE L'INFORMATION, DE LA COMMUNICATION ET DES ARTS (ISICA)

BP. 1515 LOME – TOGO
Tél. 22 25 50 94 poste 2508
23 20 41 30
E-mail : isica ul@univ-lome.tg

L'Institut des Sciences de l'Information, de la Communication et des Arts (ISICA) a été créé en 2004 par l'arrêté n° 0008/UL/CP/2004 de la Présidence de l'Université de Lomé. Unité de formation et de recherche, son cadre institutionnel et pédagogique est régi par des textes réglementaires. Il a pour vocation, la formation de cadres supérieurs spécialisés dans les domaines de la Communication, de l'Information et des Arts ainsi que des journalistes de la presse écrite, de la radio et de la télévision. Son programme est basé sur le système LMD (Licence, Master, Doctorat).

L'ISICA est loti entre l'Ecole Nationale de Formation Sociale (ENFS) et la Direction de la Formation Permanente (DIFOP).

MISSIONS

Dans une perspective de participation au processus d'intégration et de globalisation, l'ISICA a pour mission de :

- offrir des filières de formation professionnalisée et spécialisée dans les domaines de la communication, de l'information et des arts ;
- garantir une formation universitaire pluridisciplinaire qui tienne compte des mutations en cours ;

- satisfaire d'une façon permanente les demandes du marché national et sous régional en personnel qualifié.

CONDITIONS D'ADMISSION

L'inscription au programme de licence professionnelle est réservée aux titulaires du Baccalauréat toutes séries confondues.

L'admission se fait sur :

- la constitution d'un dossier de candidature comportant les pièces suivantes :
1. une demande adressée à la Directrice de l'ISICA ;
 2. une copie simple de l'acte de naissance ;
 3. une copie simple du relevé de notes du baccalauréat 2^e partie ;
 4. une copie simple du relevé de notes du Baccalauréat 1^{ère} partie ;
 5. les copies simples des bulletins de notes des classes de seconde, première et terminale ;
 6. Une quittance de droit d'étude de dossier d'un montant de neuf mille cinq cent (9.500) F CFA payable à la comptabilité de l'ISICA.

- Un test comportant :
 - une présélection basée sur l'étude de dossier ;
 - un examen écrit portant sur un sujet de dissertation française et une épreuve de culture générale ;
 - Une épreuve orale devant un jury.

Les candidats admis au test d'entrée à l'ISICA doivent remplir les formalités d'inscription définitive à la Direction des Affaires Académiques et de la Scolarité (DAAS) pour l'établissement d'une carte d'étudiant qui donne accès aux salles de cours.

FORMATION ACADEMIQUE

L'Institut des Sciences de l'Information de la Communication et des Arts (ISICA) forme dans les filières suivantes :

- Communication des Organisations ;
- Journalisme ;
- Publicité et Arts Graphiques.

Son programme de formation est basé sur le système Licence Master Doctorat (LMD) sanctionné par un Diplôme en Licence professionnel délivré par l'Université de Lomé.

La formation dure six semestres (3 ans) dont les deux premiers sont en tronc commun et une spécialisation à partir du troisième semestre. Tout semestre non validé entraîne des frais supplémentaires.

FRAIS D'INSCRIPTION

Les frais de scolarité s'élèvent à 700 000 F CFA répartis comme suit :

- deux cent mille (200.000) F CFA pour la première année ;
- deux cent mille (200.000) F CFA pour la deuxième année ;
- et trois cent mille (300.000) F CFA pour la troisième année.

Les frais annuels sont payables en une seule tranche.

NB : Port d'uniforme obligatoire pendant les périodes des enseignements.

Dépôt de dossiers : 21/07/16

Horaire de dépôt de dossier 08-12h/15-17h

Clôture de dossiers : 18/08/16

Résultat de la présélection 19/08/2016

Date du concours : 20/08/2016

Résultats du concours : 30/08/16

Rentrée académique : 17/10/16 à 7 H